

Handschr.

260

fol.

Hs. 260.

Lettres conc. des affaires de la France
en Italie
1551-57.

1621
Semblé a Monsieur le Cardinal
du Bellay, comme j'ay entendu, du
consentement de M^r. d'avausson,
Ambassadeur du Roy, de faire
quelqu'office en vostre fait, Je ne
sçay si cela se devoit faire en
public ou secretement, et me par-
tant au led. Cardinal du Bellay dud.
office sans me parler dud. Amb^r.
luy dis en presence du Cardinal
d'Ange, qu'il advisast à ce qu'il
avisoit, et que je n'estois pas bien
asseuré de ce qu'il en arriveroit,
à quoy il me fit reponse qu'il
avoit bien sondé la volonté du
Pape, et me le devoit à parer, et
sur ce que je craignois les grecs
faiseurs de presens, Je partay
là, et m'en allay prendre avis
d'un mien amy homme fort avisé
arrivant nostre S^r. pere, au
ministere, Je dis de rechief audid.

Michel Inquisiteur, Li Domberran
prevost de Chitiny a Padoué, Li
combien que Sa dite Sainteeté eut
resolu leur creation, l'execution fut
toute fois contrainde, tant les Card.
furent fermes en leur opinion
les raisons en furent diverses
c'est pourquoy je n'en ay rien d'aussi
Sinon que le College estimoit cette
creation estre faite de personnes
inconnues.

Vous aurés cy devant entendu
la brusque reponse que nôtre
pere a faite au College, Suivant
l'avis de M.^r le Cardinal de S.^t
fiore, vous sçaurés maintenant
qu'il obtint sa liberteé le jour
suivant, comme vous sçavez
plus particulièrement par M.
l'ambassadeur, Je vous advise
seulement comme Souv. prelat
de la delivrance de Camerlingue

bruit qu'ils veulent attaquer quelques
places: mais il y a tel ordre que
j'espere qu'ils ne gagneront rien;
l'autre jour il sortit de Corbie une
partie de sa compagnie de Monsieur
de Rohan, autant de celle de M.
d'Estampes, et environ vingt gentil
hommes que M. de Rion menoit
qui trouverent quatorze chevaux
des ennemis, et cinquante arquebu-
siers, que les nostres chargerent si
vivement, qu'ils les deffirent tous,
et furent pris et tués; c'est pour
garder la possession de les battre
par tout comme ils s'en sont bien
aperceus a l'escarmouche devant
vostre place, où ils ont fait perte de
beaucoup de gens de service, priant
Dieu &c. De Rheims ce 4.^e jour de
Novembre 1652. Vostre humble
serviteur de Montmorency. /



Quoy qu'il ny ait rien de glissé
en cet Ouvrage que les lettres et
memoires portés en son titre, voicy
neantmoins un extrait de l'histoire
de France de La Popliniere touchant
le Marquis Alberz de Brandebourg
qui donnera une connoissance
entiere et parfaite de la fortune, et
une lumiere pour bien entendre
les lettres du Roy, du Comte de
du Duc de Guise, et autres sur
son sujet, Il est tiré du second
livre, de cette histoire, et commence
comme S'ensuit.

Or pour ce qu'Alberz de Brande-
bourg, ne voulut accorder les
conditions de la paix conclüe
à Passau, et qu'à faute de poser les
armes, Il fut banny comme banny
de l'Empire, Il assemblea troupe
de gens aussy mal contents que luy

1703

6
lesquels se desunissant de la confeder-
ration premiere, continuerent la
guerre contre les Villes qui n'avoient
voulu secourir la Ligue contre
l'Empereur, comme Nuremberg, dont
il eut grosse somme d'argent, assiege
Ulme, et forca les Evescques de
Bamberg et Wissembourg à faire
étranges conditions, entra dans
Worms, Spire, Mayence, Trever
et plusieurs autres places dont il
recoit grands deniers, somme que
faisant la guerre, et sous le
nom et avec du Roy de France,
duquel les gens portoient les
armes en leurs drapeaux et
cornettes, Il se faisoit renommer
plus pour ses rigueurs et cruautés
extrêmes que pour autres traits
de guerre, toujours suivy de deux
mil Chevaux, huit mil piétons, et
quelques piéces qu'il traivoit pour

Se faire passage et forcer les places
de resistance, Enfin il descendit à
Trevés qu'il pillâ, et comme il passoit
outre vers la France, Le Roy, au
nom duquel il guerroyoit, luy envoya
Jean Du Prêtre Evêque de Bayonne
tout fuis retourné de l'Allemagne
pour entendre son intention, et
convenir avec luy de sa Solde et
de celle de ses gens qui continuoient
leur façon de vivre sous le nom et
adieu du Service de France, endom-
mageant les ennemis en toutes
Sortes, Sa réponse fut honnête
et gracieuse, disant quant à son
appointement n'estre venu au Service
du Roy pour un profit particulier:
mais que toute sa vie il avoit
eu desir d'employer sa personne
et moyen pour luy rendre tout
humble Service, veule bon Hele
de Sa Majesté, d'avoir ainsi

6
maintenant les franchises de la
Germanie, occasion qu'il s'estoit
separé du Duc Maurice, estimant
le Roy tant raisonnable, qu'il seroit
donner appointement égal qu'il
au mérite de ses Soldats, hommes
estés, et prêts à mourir pour son
Service, et plusieurs autres particu-
larités et gracieusetés; mais le Roy
et son Conseil regardoient les
choses de plus loin, et comme
il se deffioit de l'Empereur qu'il
ne fut après pou le pratiquer,
survinrent assés bon quelque
particularités pour faire juger
que son appointement estoit déjà
entenu, et aucun luy conseil-
loyent de s'arrester aux offres
du Roy, les autres de suivre
la fortune du plus grand de
son pays, sur ces menées secrettes
il passa outre, montant contremon-

la riviere de Mozelle, et costoyant
Thionville, vint camper a Rozange
trois lieues pres de Metz, ou sitost
qu'il fut arrive, envoya demander
au Duc de Guise que le Roy avoit
ja envoye a Metz pour y gouver-
ner, tant pour l'opinion de sa
valeur que pour la creance et
reputation qu'il avoit eue en
ces pays afin d'entretenir son
armee de vivres, lequel pour luy
oster toute occasion de meconten-
tement, fit tout le possible de luy
en departir pour aucun jour,
ce que toutes fois et tant par luy
autrement considere, ne desistoit
de l'importuner de jour a autre
pour en avoir en aussy grande
abondance que s'il neust este question
que de les prendre a son plaisir, sans
avoir egard au lieu ou ce Prince
devoit garder pour tems incertain

7
ce qu'il fut contraint de luy remon-
trer par Pierre Strozzy &c. Dequoy
Semblant se contenter, demanda
un homme qui sceu le pays, pour
le conduire et mener, à quoy fut
ordonné par le Duc de Guise Gaspard
de Heu gentilhomme natif de
Metz. Toutesfoix, il changea
d'avis: car au lieu de prendre le
chemin vers les Salines, Il s'apro-
cha à une lieue de Metz, et fut
camper en un lieu appelé Aey, où
il fit quelque sejour, usant de
toutes les ruses qu'il pouvoit ima-
giner pour gagner la bonne grace
de l'Empereur par quelque signalé
Service, Et finalement devint au
point d'ouison sans avoir encore
rien resolu avec l'Evêque de
Bayonne pour son appointement
combien que de rechef le Roy eut
renvoyé Lansac devers luy pour

la mesme cause, et on entra en
suspçon de luy, parquoy le Roy
qui avoit esca les dessein et
preparatifs de l'Empereur, avoit
d'jà mandé toutes les garnisons
ban et arriere ban, se assembler son
camp a S.^t Michel petite ville de la
Lorraine, a six lieues dud. ypon a
mousson, où se trouverent, le Conn^{ble},
Le Duc de Nevers, Le Comte d'Anguien,
Le Prince de Condé, Le Comte d'Aumalle,
Vicomte de Rohan, Le Marechal S.^t
André, Chatillon General de l'Inf.^{rie}
francoise, Le Comte de Villars, Bour-
dillon ordonné lors Marechal de
Camp, Le Comte Reingrave et
Reive avec leurs Regimens de
Lansquenets, et plusieurs autres
grands Seigneurs et Capitaines
et le Duc d'Aumalle, Chatillon, et
le Comte Reingrave luy furent
envoyés pour resoudre avec luy

8

le dernier accord de son appointment,
lors ils decouvrirent ce qui n'estoit
auparavant formé de luy qu'en
niën, rendant une repouse si ambiguë
et hautaine avec un maintien d'homme
depitè et mal content qu'il demandoit
presque la moitié de la rançon du
Roy pour appointment, et jusques
à refuser les deniers que le Connestable
luy envoya, dequoy on reconnut
qu'il s'estoit reconcilié avec ledit
Empereur, lequel le voyant hors
de son pouvoir de luy mal faire
et qu'il avoit fautes de gens, luy
pardonna toutes ses fautes &c.
Tellement que l'avidité de beaucoup
estoit de le charger, les autres per-
suaderent qu'il seroit bon de soustraire
la meilleure partie de ses Capitaines
et Soldats, par le moyen des
Allemands venus au service du
Roy, ce qui fut si bien conduit

que le Colonel de Reyffenberg accepta
des lors le party du Roy, dequoy
le Marquis eut un extreme dépit,
mais se voyant d'ailleurs que
l'armée de France qui s'enfloit
tous les jours, luy estoit fort
voisine, et que déjà on murmurait
de luy donner une charge, il fut
entendu au Connetable, que puis
qu'il ne plaisoit au Roy de le
tenir à son service, qu'on luy
donnant passage pour se retirer,
protestant qu'en autres lieux
sur les terres de son ennemy, il
luy pourroit faire service autant
ou plus que celle part, l'assurant
sur sa foy de ne prendre party avec
l'Empereur contre luy, de ceuy le
Roy adverty, de cette affaire debatit
au Conseil, fut opiné le plus
expedient estre, de faire pous à
l'ennemy se retirer, que mettre

peu de charge
carrière

les armes en la Fournaire pour
l'echauffer d'avantage &c. L'ou
ce l'Evêque de Bayonne fut laissé
apres de luy pouvoit faire donner
libre passage par tout le pays du
Roy, d'autre part, le Duc d'Aumalle
fut ordonné pour le costoyer avec
deux cens hommes d'armes, et cinq
cens Chevaux legers pour empêcher
qu'aucun des Seneurs se debandas-
sent à la ruine des Sujets du Roy &c.

Cependant le Duc d'Aumalle
assuré de toutes les menées du
Marquis en advertit le Roy qui
estoit à Rheims, luy faisant
entendre que le plus expedient étoit
le deffaire plutost que luy permettre
se joindre à l'ennemy, et le renforcer
d'autant, et pour ce faire luy faisoit
entendre, qu'avec les moyens
qu'il avoit, deux cens hommes
d'armes ^{basteroient} basteroient à la deffaire il faut bastepoigne

Le Roy luy fit reponse qu'il trouve-
roit bonne cette expedition pourveu
qu'elle fut executee prudemment
et sans trop grand hazard, et
quand et quand, manda à
Bourdillon de l'aller joindre avec
cent hommes d'armes, et luy
obeir en ce qu'il le voudroit
employer pour son service &c.

Le 28. Octobre, Etant le
Duc d'Aumalle informé du partem.
du Marquis pour s'aller joindre
à l'Empereur, Desplacé ^{partit} à la Diane
avec toute sa cavalerie du pons
St. Vincent où il avoit couché
et se vint mettre en bataille
sur le haut d'une montagne
appellée la Croix du moutier au
dessus de ce Marquis, pour
considerer et voir ce qu'il
voudroit faire, lequel aussy
ordonnoit ses batailles pour

il marquis luy fit
mot partit au pons

10
Suivre son chemin accordé sans
avoir opinion pour ce jour de
combattre contre les francois, toute-
fois ces deux armées ne furent
pas longtemps voisines que les
escarmouches commencerent à
se dresser chaudement, tant
par gens du pays que d'aucuns
Soldats francois qui estoient
accourus pensans voler et detrouver
quelque butin sur la queue de ce
Marquis, auquel en fut fait le
rapport par deux ou trois fois
avant qu'il en voulut rien croire,
faisant réponse que le Duc d'auhalte
ne le cherchoit pas, c'estoit sur le
commencement de Novembre que
les plaintes se redoublent de
toutes parts, luy mesme avec son
Cauchement alla reconnoistre,
comme il étoit du tout à la
verité, Il fut repoussé si fort

audement, que d'une arquebusade.
Son Cruchementi fut tué pres deluy,
ce qui l'emeu tellement, que retourné
vers les siens, et avec vives et
affectionnées prières leur avoir
remonté que le Duc d'Aumalle avec
grand nombre de cavalerie françoise
les attendoit au passage pour les
hacher en piéces, et que le moins
qui leur pouvoit avenir c'estoit
la mort, laquelle ils ne pouvoient
éviter sans faire une extrême
et grandissime hardiesse, mit
toute peine de les encourager au
combat, leur proposant aussy que
S'ils avoyent douté la punition et
rigueur de l'Empereur, qu'il ne leur
falloit attendre ni esperer meilleur
traitement de ce Françoise,
tous ces propos neantmoins ne
sceurent échauffer l'Infanterie
d'Alber, laquelle mutinée faute
de paye

11

de paye, refusa d'aller avant, ouy
bien la cavalerie, mesmement les chefs
et sur tout George de la Noble maison
de Leuchtemberg qui étoit comme
en la guerre des Protestans son
Lieutenant général, lesquels têtes
baissées vinrent charger les comp.^{es}
du Duc d'Anhalt qui étoit suole
epoint de se retirer, encore que
l'Evêque de Bayonne le poussa
à la deffaitte du Marquis, c'estoit si
tard, qu'il n'étoient ja prests à combatre
avec si grand malheur, que de
premierd abord se rencontrèrent
une troupe de Valets que l'on avoit
fait demeurer en un lieu pour faire
montre, lesquels ils mirent inconti-
nenu à l'auderoute, Et quant et
quant chargèrent sur un autre
escadron de chevaux legers et
arquebusiers à cheval, lesquels
pareillement ils mirent en desordre

trouvant ouverture sans combattre
pour donner jusques aux rangs de la
Gendarmerie, laquelle ils enfoncerent
et contraignirent reculer à coups de
pistolets comme troupes et compagnies
mal pourveues de Lances pour les
soutenir. Le Duc d'Anhalt voyant
sa cavalerie ainsi rompue et Suivre
de tout costé, picqué de grande envie
et prevoiant une malheureuse fin à
cette entreprise, manda à Dresde
Lieutenant de sa Compagnie qu'il
se retirast, et le mieux qu'il seroit
possible sauver sa Compagnie,
Depuis neantmoins voyant le grand
feu allumé pres de luy, et les ennemis
fort meslés avec la principale Troupe
de la gendarmerie et la plus prochaine
de sa personne où le combat étoit
fort aspre et les ennemis vertueu-
sement soutenus par ce petit
nombre qui estoit de gentilshoers

13
Seruallius avec peu des siens, leur
criant avec un visage riant et
aiseur, mes compagnons, mes
amis, bataille, bataille, priez
s'abandonnant à la fortune qui
l'avoit toutes fois si mal careré
et entretenue jusques à la saine
respect de sa vie. Il péa au poing
donna dans cette mêlée et fit
tous les plus grands efforts qui
luy furent possibles: mais la
foule de ses ennemis renforcioit
continuellement, et le nombre de
siens diminuoit, tant pour estre
abandonnés d'aucuns qui s'enfui-
rent, que pour le decès des plus
vertueux ^{tuez} et abatus qui devant luy,
les autres furent blessés et mis à
pied, pris et emmenés prisonniers
Tellement qu'estant blessés de
deux coups de pistolet au
corps et en la teste, son cheval

tue's sous luy, finalement fut abatu
et pris.

Voila l'Emprionnement de ce Prince
et le sujet de plusieurs lettres qui
seront cy apres rapportees, et premier
ement du Cardinal de Lorraine
son frere au Duc de Guise.

Lettre du cardinal de Lorraine au duc de guise
De Rheims le 8. Novembre 1552.

Lettre 203 Monsieur mon frere, vous verrez
ce que Monsieur le Connetable
vous escrit presentement en chiffre,
à quoy je ne vous diray autre
chose, sinon que puis qu'il a pleu
à Dieu envoyer ce inconvenient
à nostre frere, Il le faut prendre
en patience, vous assurant
qu'il a fait si grand devoir et
acte d'homme de bien, qu'on ne
luy scauroit imputer qu'il y ait eu
de sa faute; mais il a été si mal

parler en particulier avant que de
rien proposer au Conseil pour faire
quelque bon projet et adviser à
prendre une bonne résolution.

Luy remonstra qu'ayant esté,
pour éviter que l'ennemy ne se vin
mettre entreluy et ses viures durant
qu'il tenoit Civitello assiegée &
qu'il ne courut les Terres de l'Eglise,
contrain de se poster au lieu où il
estoit pour couvrir ses viures
et se tenir à la teste de l'ennemy
pour voir s'il y auoit moyen
de luy livrer bataille, où il
ne l'avoit neantmoins peu attirer,
s'en estoignant autant qu'il pouvoit,
l'ayant bien desuigné en ce qu'il
n'avoit voulu entreprendre de se
faire maistre de la ville de Corotte
qui en sur la colline où il pouvoit
prendre grand advantage pour

ce Saivo, ayant eu outre chois
un Camp le plus bon qu'il estoit
possible environné de la Mer d'un
costé et de la Riviere de l'autre,
& non content de cela, il s'y
fortifioit tousjours, s'y tenant
à couvert, en sorte qu'il n'y avoit
aucune assurance de l'aller
assaillir par la teste, a moins
que de se vouloir rompre, ce qui
pouvoit estre imputé a peu de
prudence à un Chef de guerre,
que si on le vouloit attaquer
par derriere. Se logea au centre
luy et ses vivres, Il n'estoit
assis bon pour ce faire, pour
ce que ses vivres luy pouvoient
tousjours venir par la Mer, dont
il estoit maître, qu'il n'y avoit de demeurer
plus long temps devant l'ennemy
avec l'armée où il y avoit déjà
beaucoup

je ne sçay si
voulait

beaucoup de malades, & perdre le
 temps sans rien faire, c'estoit aussi
 faire perdre le coeur aux Siens, &
 ce qu'il seroit beaucoup plus a propos
 pour le Service de Sa Sainteté & de
 Sa Majesté de tascher d'immager
 l'ennemy, & que pour cela il falloit
 advertir Sa Sainteté comme estant
 plus voisine, et ce par Monsieur
 le Marechal Strozzy pour sa
 suffisance et confiance que Sa d.
 s.^{te} & Sa M.^{te} avoient en luy,
 & ce pensant que l'armée pourroit
 changer de logis pour respirer
 un peu, ce qui fut après
 approuvé par le Duc de Saliano
 après quelque résistance à la
 proposition d'envoyer led.^s Sieur
 Marechal Strozzy, car ce qui
 effect il estoit mal de Pierre. J.

Lettre de M^{rs}. le Comestable
à M^{rs}. le Duc de Guise.

De Fere en Ardenuis le 28.

May 1557.

Monsieur, ayant receu vos Lettres
du 9. de ce mois, j'en ay faitly apres
l'auoir fait dechiffrer, de la faire
lire au Roy de moi à moi, qui m'a
commandé vous faire responce par
vostre Secretaire de Marseille que nous
en uoyons presentement, ne pouuans
en premier lieu oublier de vous
asseurer que le d^s. Seigneur ne
scauzoit estre plus content es
satisfait de vous qu'il en a esté bonne
et juste occasion, ainsi qu'il vous
escriu, & a esté souaisé que vous
soyez d'opinion conforme avec la
Siene, avec resolution de suivre
ce qu'il vous a mandé par le Sieur

de la Chapelle aux Ursins, au moyen
dequoy vous n'avez qu'à vous disposer
à partir au plustost que vous pourrés
et retourner sur vos brisées, ainsi
que led. Seigneur vous escrit, & que
vous avez tres bien et sagement
delibéré, donnant le meilleur ordre
que vous pourrés aux choses que
vous proposés par vostre lettre
comme estant tres necessaires.

Au demeurant, les lieux par
où vous passerez, et les occasions vous
pourront apprendre ce que vous
aurés à faire, sans que nous vous
en instruisions de loing, Ne vray
Monsieur, que l'une des choses qui
sont plus à faire, en que nos places
du Siemois et de la Toscane soient
bien pouruës, par ce que ce doit
estre à où les Ennemis doivent
jeter leur venin, à quoy ils ont esté

L
a
P
e

Monsi
du g.
L'auoi
lire au
comm
vostre
reuve
en pr
asseu
L'cau
Satis
et jus
escrit
Soye
Siem
ce qu

empesché, si l'Entreprise sur
Porthercule eut pu réussir; que si
vous pourriez en passant donner
quelque atteinte à ce bon Duc de
Florence, je m'assure bien que vous
le ferés et ne vous y expargnerés point: *LLM*
Mais si tout il vous souviendra
S'il vous plain, Monsieur, de vous
garder de passer par Rome, quelque
Sémonce et Sollicitation qu'on
puisse vous faire, ny sous quelque
pretexte et occasion qu'on vous
puisse alleguer; vous supplie de
croire que vous tenez joint à vostre
honneur sans l'abandonner vous
donnerés la Loy par tout où vous
passerés.

Le Renvoye mon Eils Janville,
qui estoit venu par deça pour les
noces de son Frere; Nous advertirons
par tout Messieurs le Marechal de
France

1 François de
Montmorency avec
diane Legatimee de
France

Orissac, de vostre retour, afin que vous
 favorisiez l'un et l'autre à entreprendre
 quelque chose dans le Milanais. Le
 Sieur Marschal a pris d'assaut
 Valfenier et Querasque, et est avec
 son armée et sa gaillarde devant
 Cosnya, où les ennemis sont fort
 obstinés, nonobstant la furieuse
 batterie des nostres, cela neantmoins
 n'empeschera pas qu'elle ne soit
 emportée comme les autres.

LM
) M

Le page fut Leu
 m de thou LXVIII

Monsieur, Je vous advise que
 le Roy a esté très aise d'intendre
 l'ordre que vous avez donné, de payer
 nos pauvres gens de guerre de la
 Toscane: car il avoit esté adverty
 des longueurs et dissimulations du
 Cardinal Caraffe et autres Ministres
 du Pape, à leur envoyer de l'argent,
 & du dessein qu'ils avoient de leur
 retrancher un moien de paye, ce qui

Les faisoit debaucher.

Vous ne Scauriez aussi croire
combien ce Seigneur à trouués maintes
La braverie et justice dont le
est requis de Montebelle à usé en
vostre endroit, & trouue bon que vous
Luy ayez si bien rendu son change
comme vous aués fait, Le Scaus que
je vous die que je m'exbahis bien fort,
veu que vous aués une aussi bonne
reste qu'il y en ayt en Champaigne,
que vous ayez pu souffrir cela si
patiemment; car c'estoit bien s'oublier
en ce beau Seigneur, de se vouloir
comparer à vous, non seulement
pour le bien que vous tenés, represen-
tant les personnes du Pape et du Roy:
mais aussi pour toutes autres
qualités qui sont dissimblés entre
vous et Luy. Quand tout est dit, on
ne peut trouuer en un homme que

ce qui y en, la Suo ce Je Seray Suo
à la presente, avec laquelle Je vous
envoie celle que le Roy vous escriu
de Sa main, Le vu Extrait des nouvelles
que nous avons receues, ne me pou-
vant empescher de vous dire sur les
autres particularités de vostre Lettre,
où il ne gin point de response, qu'il
est impossible de s'acquitter mieux
et plus dextremem de la charge que
vous auez, que vous faires, me
recommendant humblement à vos
bonnes graces, & priant Dieu &c.
Escriu à Paris en Cardenoise le 28.
May 1557.

Je ne veur oublier de vous dire, et pour
que nous sommes apres a resizer
Monsieur le Duc d'Orléans au service
du Roy, suivant ce qu'il nous en a
fait sçavoir par ^{son} homme exprès que

Je

nous a Depesché et nous? le Cardinal
de Cournon, auquel le Roy a fait
entendre la dessus son voutoir, vous
pouvez sçavoir de quelle importance
le d. Duc et son Estat peu estre à la
seureté et conduite de nos affaires, &
par delà.

Vostre obeissant Serviteur et Montmorency. j.

Le dessein de Monsieur le Duc
de Guise n'ayant pas esté tous-
à-fait caché, Voicy ce que Monsieur
de Selve Ambassadeur du Roy
à Rome, m'y en escriit par lettre
du 8. de Juin 1557.

Lettre 318

Monsieur, Environ les deux
heures apres midy, apres le partement
du Gobe Courrier, et nous? le Card.^{al}
Sermouette m'en vint trouver, &

envoje par Abous? le Cardinal
 Caraffe pour me faire entendre que
 le Franquin Secrétaire de Abous.
 le Cardinal Esp. auge l'estoit ce jourd'hui
 venu trouver pour luy faire entendre
 de la part de son maistre, comme il
 estoit averty par lettres de Abousieur
 le Cardinal Farnese son Frere,
 outre le bruit qui en estoit commun par
 tout, que vous vous en retourniez
 avec vostre armée, laissant l'Estat
 de l'Eglise, Jequoy il ne vouloit
 faillir, comme Cardinal et Vassal
 de Sa Sainteté, tant luy que le Duc
 de Parme son Frere, d'avertir Sa
 Sainteté, & de plus ~~que vous deviez~~
~~certainement~~ que vous estiez delibez
 partant de l'Estat de l'Eglise, d'aller
 attaquer Parme et les terres de
 l'Estat du Duc son Frere qui avoit
 toujours esté et en toujours bon

(une des deux pièces
 est de la main)

11
 21

Le duc de ferrare

Fidelle Vassal de l'Eglise, laquelle si
vous venies a aboumer pour luy
aller courir sus avec les forces
d'un si grand Roy comme estoit le
Roy de France & celles d'un autre
grand Prince Voisin dud. Duc de
Parme, qui pour son interest pourroient
bien estre cause principale de cette
Entreprise, Qu'il pleusi a Sa Sainteté
l'advertir de ce quelle en scavoit,
et ne trouver point mauvais que
pour y obvier il l'aydast de ses
forces qui luy seroient plus apropos
et voisines, Surquoy led. Card.^{al}
Caraffe du arrio responde qu'il ne
scavoit rien de vostre départ et
retraite, et ne s'a pourroit croire, et
qu'il ne falloir parler de semblables
choses, & quand bien vous vous
en irriez par deliberation de Sa
Sainteté et du Roy pour attaquer

Le Parmesain, il seroit mauvais
 Ministres de tous les deux d'en
 receller quel que chose; mais qu'en
 verité il ne scavoit rien de cette
 Entreprise, et n'en avoit jamais oüy
 paeter.

Le Sr. Franquin au contraire
 a dit qu'il n'y avoit rien de si vray
 et qu'il en avoit lettres du Sr. Card.
 Farnese en sa main, lesquelles
 contenoient un second Chef, assavoir
 qu'un Secretaire du Sr. Duc de Parme
 nommé Dominique, estoit dernièrement
 revenu de la Cour du Roy d'Ang^{re},
 et en avoit rapporté beaucoup de
 bonnes parolles à son maistre et
 au Cardinal Farnese, touchant
 la bonne affection d'iceluy Roy à la
 reconciliation du Pape qu'il monstrois
 desirer infiniment. Jusques là qu'il
 luy dit, que combien que le Duc de

Horace le Ju lors a chercher de
luy bailler siennes et qu'il tiens
du Siemois, Il l'a bailleroi en plus
voloutiers au Pape et à l'Eglise pour
faire la paix avec luy, et estoit
pres a le faire si la Sainteté y
voulloit entendre, pour preuve de
quoy led. Franquin a monstré aud.
Cardinal Caraffe les lettres dud.
Cardinal Carrese, contenant ce que
dessus, Et pour ce que led. Cardinal
S.^r Ange sollicitoit d'avoir audience
du Pape pour sçavoir sa volouté,
Et que led. S.^r Cardinal Caraffe
craignoit mauvais qu'il ne luy en
eust pas parlé attendu que led.
Cardinal S.^r Ange l'avoit prie de
demander la Sainteté, Il desiroit
sçavoir de moy, avant d'en faire
aucune ouverture, qu'il ne pouvoit
éviter de la façon que je vous parle

j'en devois parler, ou pouvois rompre
 ce negocié ou pouvois l'entretenir, que
 s'il estoit assuré que vous demeu-
 rassiez avec vostre armée, il romproit
 cette pratique; mais que je conside-
 rasse aussi quelle ruine ce seroit
 au Pape si vous vous en alliez,
 ayant une armée puissante de
 l'ennemi sur les bras après avoir
 refusé des propositions si avan-
 tageuses; adjoignant le d. Card.^{al}
 Sermonette, qu'il luy sembloit
 avant que de donner aucun conseil
 la dessus au d. Cardinal Caraffe,
 je m'en pouvois consulter aux
 autres Ministres que le Roy avoit,
 Mais ay respondu, que de chose
 de si grande importance que celle
 là, je n'en voulois prendre conseil
 d'homme du monde que du Roy
 mesme si le temps le permettoit

que j'eux puisse Sçavoir Sa Volonté
ou bien de vous, Monsieur de Gueno, qui
represente la personne de Sa M^{te}.
en tous les affaires d'Italie, & qu'il
S'alloit avain toute chose avoit vostre
conseil la dessus, cependant je luy
voulois bien dire qu'il me sembloit
que mond. Sieur le Card^{al} Caraffo
devoit considerer que la grande Union
et étroite Confederation qui estoit entre
le Pape et le Roy, estoit son ouvrage,
& qu'il estoit obligé par tout son
office de la maintenir & empêcher
ce qui la pouvoit rompre, et que le
Roy d'Espagne avoit aussi peu d'inie
de bailler sienne au Pape comme au
Duc de Florence, et que ce n'estoit
que des parolles que l'on pouvoit
escouter sans neantmoins se laisser
persuader, le pour conclusion j'ay
dit mond. Cardinal Sermonette que

je vous donnerois a Duis de tout par
 un Courrier expres. J'ay sceu
 d'ailleurs que Samedi dernier au
 Soir, arriva un Courrier de Parme,
 au Cardinal S.^t Ange, qui alla
 soudain vers le Pape et negocia
 avec Sa Sainteté et le Cardinal
 Caraffe un fort long temps & je crois
 que c'estoit sur le mesme marché,
 & qu'ils en sont plus avant que le
 Cardinal Caraffe ne dit, li y a
 danger qu'il ne demande conseil
 apres avoir pris la resolution
 de luy mesme.

Je prie le Createur &c. De Rome
 ce 8.^e Juin 1657. Vos tres &c.

Odel de Selve.

Lettre de Monsieur le Duc de
Guise au Mons^r. le Cardinal de
Lorraine son frere, Du 9.^e Juin
1557.

Lettre 319

Monsieur mon frere, Il me semble que
ce seroit faire tort à la Suffisance
de Monsieur le Marechal de
Strozzy present porteur, si je vous
faisois une longue lettre des occasions
de son voyage vers le Roy, qui est
de telle importance, que je supplie
vostre humblement Sa Majesté avant
que se rendre sur le partement de
son armée d'icy, bien considerer
ce que led^s. Sieur Marechal luy dira,
et ce qui peu en arriver de mal à
son service, ayant esté forcé de
sejourner encore par deca pour tout
le mois si je n'eusse voulu mettre en
danger les affaires du Roy, voire du jouo

au lendemain de mon partement la
 Sainteté jointe avec le Roy Philippes
 comme elle m'a fait franchise us
 entendre toutes les villes de l'Estat de
 l'Eglise opposées à mon passage, et
 une grosse armée des Ennemis opposés
 à ma queue, J'attends respouse la
 dessus de Sa Majesté, laquelle je vous
 supplie tres humblement me faire
 envoyer au plus tost, et au plus plain
 croire le D. Sieur Mareschal de ce que
 j'elay prie de vous dire tout ainsi, et
 que vous voudriez faire ma propre
 personne, Je n'ignore point, Monsieur
 mon Frere, le commandement exprès
 que Sa Majesté me fait de m'en
 retourner et d'employer le reste de
 cette année pour son service que je
 desire sur tout, et auois le tout conduit
 comme je l'avois escriu au D. Seigneur,
 Le Pape trouvant bon mon

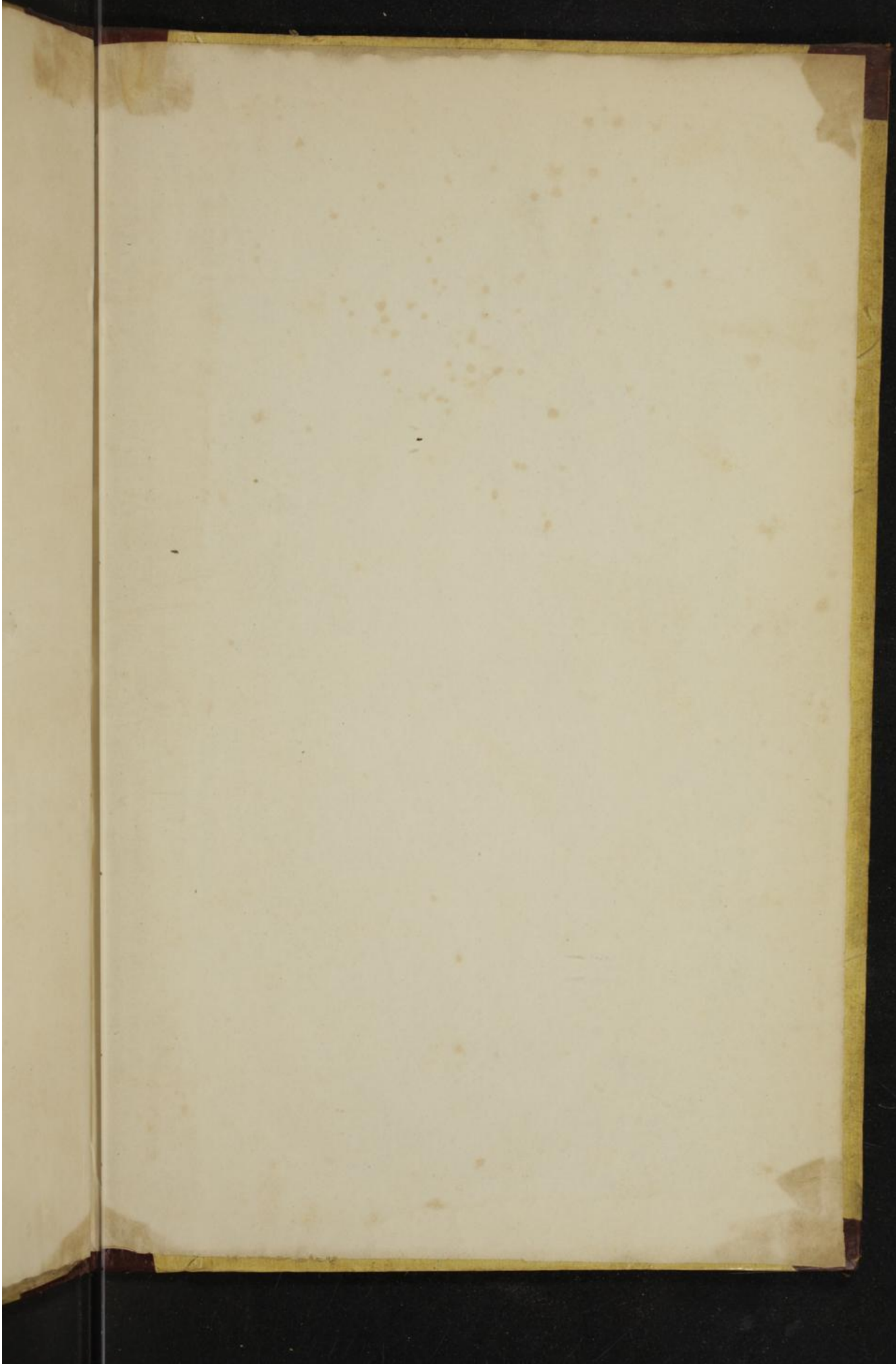
partie d'abord: mais beaucoup
de personnes layes Secu a Rome
commencerent a s'en ennuier, et
ceux mesmes de qui je devois estre
Soustenu en Surin les premiers,
Dieu sçait si le Cardinal du Bellay
en voutut faire la premiere harangue
au Pape, laquelle je crois il avoit
estudiée avec le Cardinal Pascheco
Disant qu'il sçavoit bien ce que le
Roy m'avoit escrit, et que je prenois
la resolution de partir de moy mesme,
et protestant contre sa Sainteté que
si elle me faisoit partir, il falloit
qu'il s'en allast hors de Rome, et
sous les Cardinaux qui me sous-
affectionnés au Roy Philippe, et ou
se mettre dans le Chasteau S.
ange, voire saccager la Ville, et
endurer le martyre, a quoy il n'y
avoit autre remede que de se jetter

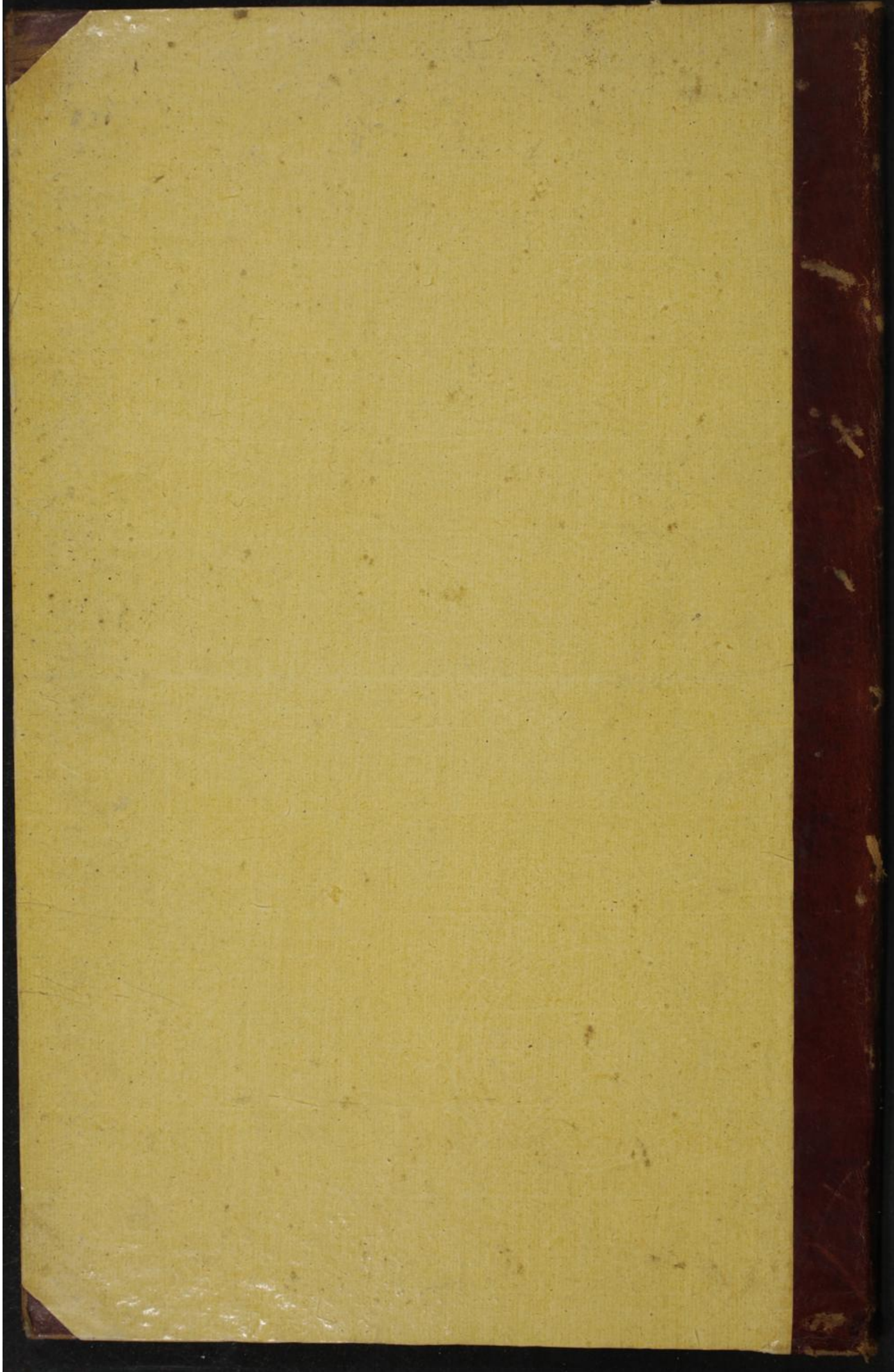
338

du tout entre les bras du d^s. Roy
Philippes et recevoir telles conditions
de paix qu'il voudra. Voilà le
beau langage de vostre Docteur S^r sujet
du Roy, J'en Scay vne demie douz.^{ne}
qui ne sou pas plus affectionné,
que luy, J'en vous dis rien de tout
cela que le Pape n'aie du d^s. Sieur
Mareschal, auquel je vous prie de
faire bon accueil: car il fait tout
ce qu'il peut pour le Service du Roy
et pour mon particulier, si le Roy
commande de luy dire toutes ces
brouilleries, Il connoistra comme
ses Sujets s'oublent de leur deuoir
pour suivre leurs passions. Le
Cardinal d'armagnac a vu peu
moins mal fait, si en ce qu'il s'en
est meslé, ne vous donne's point de
peine mon cher Frere & assure's
vous que je me Scay demester d'un



mauvais passage, et monstre à mon
maistre qu'il n'a nourry à Sain
tel que je suis, J'essaye cependant
que le Ser en chaud, de tirer du
Pape ce que je puis, comme vous
verrés par un memoire de mes
demandes, me recommandant
à Monsieur mon Frere, & vostre
bonne grace, Je prieray Dieu qu'il
vous donne en parfaite Sante
longue & heureuse vie. Ce 9.
Jun 1557.





Orissac, de vostre retour, afin que vous
 L'auzisis's l'un et l'autre à entreprendre
 quelque chose dans le Milanois. Le
 Sieur Marschat a pris d'assaut
 Valfenier et Querasque, et est avec
 son armée son gaillarde devant
 Cosnya, où les ennemis sont fort
 obstinés, nonobstant la furieuse
 batterie des nostres, cela neantmoins
 n'empeschera pas qu'elle ne soit
 emportée comme les autres.

Monsieur, Je vous advise que
 le Roy a esté très aise d'entendre
 l'ordre que vous auez donné, de payer
 vos pauvres gens de guerre de la
 Toscane: car il avoit esté averty
 des longueurs et dissimulations du
 Cardinal Caraffe, et autres Ministres
 du Pape, à leur envoyer de l'argent,
 & du dessein qu'ils avoient de leur
 retrancher un mois de paye, ce qui

Le page fut leu
 m de Thou LXXX

